

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Madame Béatrice MOULIN MARTIN, 1^{ère} Adjointe au Maire.
28 mars 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs Sylvie DESCHAMPS - Clémentine FIGUET - Eliane GEOFFROY - Corinne JOURDAN - Nathalie LACOSTE - Béatrice MOULIN-MARTIN - Jean-Luc PETIT

NOMBRE DE CONSEILLERS : Jean-Pierre PODKOWA - Jessica ROSINET - Pascal ROUSSET - Kenan SOLMAZ

EN EXERCICE : 27 Geneviève TABARET Hélène TALARCZYK - Marie-Dolorès THUDEROZ - Claude VARENNES - Jérémie VIAL

PRÉSENTS : 16

PROCURATIONS : 5 Avaient donné procuration : Mesdames et Monsieur Fatima BENKHEIRA (pouvoir à Clémentine FIGUET) - Annie MONNERY (pouvoir à Jérémie VIAL) - Yannick PAQUE (pouvoir à Béatrice MOULIN MARTIN) - Emilie RATTON (pouvoir à Corinne JOURDAN) - Sébastien BIZET (pouvoir à Jean Luc PETIT)

VOTANTS : 21

POUR : 21

ABSTENTION : 0 Étaient absents excusés : Messieurs Serge BERNARD - Yann FLAMANT - Willy GABRIEL - Ilyes TELALI - Patrick RAMON - Cyril BRUZZESE

CONTRE : 0

N° 2025-28 M. Claude VARENNES a été élu secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : Mise à jour du tableau des emplois – CREATION POSTES EMPLOIS PERMANENTS

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.313-1 et 332-8,

Vu le budget communal 2025,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Madame la Première Adjointe informe l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction publique susvisé, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Pour répondre aux avancements de grade, ou à divers recrutements, modifications de temps de travail, il est nécessaire de mettre en adéquation les grades des postes validés avec les grades des agents recrutés.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE d'ouvrir au tableau des emplois :

- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet pour assurer les missions d'agent technique polyvalent à compter 1^{er} mai 2025
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet pour assurer les missions d'agent technique polyvalent à compter du 1^{er} novembre 2025



Pour le Maire et par délégation
La 1^{ère} Adjointe au Maire,
Béatrice MOULIN MARTIN